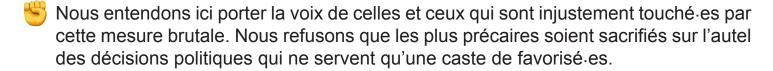
## DÉCLARATION PRÉALABLE DU SNU PE TEFI FSU CSEC FRANCE TRAVAIL DES 15 ET 16 FÉVRIER 2024

## LE GOUVERNEMENT DOIT RENONCER À LA SUPPRESSION DE L'ASS.

Le 30 janvier dernier lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre a annoncé la suppression de l'ASS. Cette annonce brutale et sans fondement a visiblement été faite sans consultation préalable de France Travail, laissant les personnels totalement démunis face aux questionnements légitimes des usagers concernés, inquiets pour leur avenir.

Cette décision irresponsable laisse les privées d'emploi concernés dans l'incertitude la plus totale, ignorant délibérément les préoccupations légitimes de ces usagers. Audelà de cette décision politique méprisante, il est crucial de souligner les conséquences dévastatrices pour les travailleuses et les travailleurs qui, hier encore, étaient privées d'emploi et qui seront demain privées de l'ASS. Aujourd'hui, les allocataires de l'ASS continuent de valider des trimestres pour leur retraite, et c'est tant mieux.

Une fois de plus, le gouvernement frappe les plus vulnérables, les condamnant ainsi à une précarisation accrue et à un prolongement de facto de l'âge de leur départ à la retraite.



Nous entendons également porter ici l'incompréhension et la colère de nos collègues qui ont appris la nouvelle via les medias. Ils se sont ainsi retrouvés dès le lendemain à devoir répondre aux légitimes inquiétudes des usagers et usagères concernées.

Le SNU continue à défendre les agent-es qui reçoivent tous les jours ces chômeurs en détresse. La DG doit informer les personnels et leurs représentant-es quant à cette annonce gouvernementale. Le gouvernement doit renoncer à supprimer l'ASS.







15 février 2024